

*Questions orales*

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes):** Madame le Président, je ne peux pas parler au nom de mon prédécesseur progressiste conservateur. Je ne sais pas ce qui s'est passé durant le règne du gouvernement progressiste conservateur, mais je peux assurer l'honorable député qu'en tant que ministre de la Consommation et des Corporations je n'ai pas reçu d'avis ou de conseils de la compagnie Imperial Oil, et que je n'en avais d'ailleurs pas demandé.

[Traduction]

LA MISE EN TUTELLE DE LA SOCIÉTÉ IMPERIAL OIL

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, la réponse traditionnelle est: «J'ignore ce qui se passe», ce qui est bien vrai.

Je voudrais interroger le ministre à propos d'une autre question importante. Je crois que le parti libéral fait de l'esbroufe pour torpiller les conservateurs en Alberta. Mais nous estimons que le ministre a des responsabilités envers les consommateurs de notre pays. Ma question est donc la suivante: le ministre voudrait-il non seulement s'acquitter de ses responsabilités et, à cet égard, mettre Imperial Oil sous tutelle et demander qu'on présente immédiatement la mesure législative à la Chambre, mais aussi voudrait-il demander au gouvernement de mettre sur pied une formule qui permettrait de dédommager nos concitoyens, soit par voie de négociations soit par la voie législative?

**Une voix:** Qu'en pensez-vous, Marc?

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Lawrence:** Exxon-can.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je puis assurer au député qu'aucun collaborateur d'Imperial Oil n'a été consulté ou n'a été invité à donner des conseils lors de l'élaboration du programme énergétique. C'est le gouvernement du Canada qui s'est chargé de le mettre sur pied à l'intention de tous les Canadiens, et cela semble avoir été prouvé par certaines des affirmations contenues dans le rapport. J'espère que les partis d'opposition se rallieront dès que possible à nous pour appliquer les dispositions de ce programme.

\* \* \*

[Français]

## L'ÉCONOMIE

LA NON-PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT AU SOMMET ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel):** Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et a trait au sommet économique de Montréal. Est-ce que le premier ministre peut expliquer à la Chambre l'absence totale, la non-participation du gouvernement canadien au sommet économique de Montréal qui est présentement en cours, quand on sait très bien que le sérum économique infusé dans les veines de la ville de Montréal provient en grande partie du gouvernement fédéral?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, madame le Président. Je regrette de ne pas pouvoir donner

d'explications raisonnables à cette absence du gouvernement fédéral. Il est clair, étant donné les implantations portuaires et autres du gouvernement fédéral dans la ville de Montréal, et dans les environs, comme Mirabel, que la participation du gouvernement fédéral était importante et aurait dû entrer en ligne de compte, étant donné l'essor que nous voulons que la ville de Montréal prenne. Je ne peux que penser comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qu'il y a là une manœuvre électorale plutôt qu'une manœuvre destinée à la promotion des intérêts des Montréalais.

\* \* \*

[Traduction]

## LE LOGEMENT

LA PÉNURIE DE LOGEMENTS À VANCOUVER—LES MESURES DU GOUVERNEMENT

**M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics, ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et responsable également de la crise du logement à Vancouver.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cook:** Chaque mois, il arrive en moyenne 2,500 personnes en Colombie-Britannique. Ce qui veut dire que le mois dernier, 2,500 personnes sont arrivées et que ce mois-ci il va en arriver 2,500 autres. Le taux de vacance est actuellement de 0.4 p. 100; en réalité, le pourcentage est négatif, étant donné que bien des gens sont obligés de partager leur logement ou d'emménager dans des chambres minables, insalubres, qui ont même parfois des logements illégaux. C'est devenu chose courante que de voir des gens vivre dans des automobiles ou dans des tentes à Vancouver. Je le répète, 2,500 personnes sont arrivées en Colombie-Britannique le mois dernier, 2,500 vont arriver ce mois-ci et, le mois prochain, il va en arriver 2,500 autres. Que fait le ministre pour tâcher de résoudre cette crise du logement? A-t-il l'intention de prendre des mesures d'urgence à court ou long terme pour tâcher de résoudre cette crise qui est la plus grave que le Canada ait connue. Que compte-t-il faire dans l'immédiat?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, pour répondre au député de l'opposition, préoccupé à juste titre par cette question, je tiens à dire que je reviens de Vancouver où j'ai passé trois jours, de lundi à mercredi. J'ai rencontré le maire et des représentants du gouvernement provincial pour savoir où en étaient les projets entrepris par le gouvernement fédéral et par la SCHL. C'est ainsi que j'ai visité, en compagnie du maire, certains des chantiers de construction ouverts récemment dans le but d'augmenter les mises en chantier de logements sociaux à Vancouver.

Par ailleurs, j'ai discuté avec le maire de l'emplacement de B.C. Place. Les dirigeants des entreprises chargées du projet, le ministre provincial du Logement, les représentants de la SCHL et moi-même avons reconnu que le projet offrait la possibilité de construire des logements à bas prix et que nous devions absolument l'exploiter. Je tiens à dire au député que nous sommes préoccupés par cette crise du logement. Nous avons déjà procédé à des réaménagements budgétaires. Grâce à la collaboration des responsables locaux et du ministre provincial, je suis persuadé que nous pourrions résoudre ce